

Vie de Tche-tsong nous fait connaître deux autres ambassades de Iu-thian, l'une la cinquième année Youan-yeou (1090), et l'autre la septième année (1092), en hiver, à la onzième lune.

La huitième année Youan-yeou (1093), le roi de Iu-thian demanda à l'empereur la permission d'attaquer le royaume de Tangut. Cette permission lui fut refusée. La Vie de Tche-tsong ne parle pas de ce fait; mais on lit dans la Notice sur Iu-thian que, dans les années Youan-yeou (1086—1093), un envoyé étant venu dans des circonstances défavorables, il fut retenu un an à Ho-kian; ayant ensuite obtenu une audience la huitième année, il demanda, au nom de son maître, la permission d'attaquer le Tangut; mais on ne la lui accorda pas.

La troisième année Chao-ching (1096), suivant la Vie de Tche-tsong, il vint un tribut de Iu-thian.

La quatrième année (1097), le roi de Iu-thian annonça qu'il avait envoyé des troupes pour attaquer Kan-tcheou, Chatcheou et Sou-tcheou. La réponse qu'on lui fit fut très-conforme à ses vues, parce qu'on eut égard au rapport de Yeou-sse-